

*Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020, à Paris- gare Montparnasse*

**Le SNBPE participe à la journée de prévention à destination des piétons, cyclistes et mobilités douces organisée par la Sécurité Routière**

Le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020, le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE) sera partenaire d'une action de sensibilisation et de prévention menée par la Sécurité Routière à Paris. Trois ateliers pédagogiques se dérouleront à proximité de la gare Montparnasse, place Raoul Dautry (Paris 15), de 8h30 à 17h00, pour sensibiliser le grand public aux bonnes pratiques du déplacement sur la voie publique, que ce soit à pied, à vélo ou autres types de mobilité.

Dans le cadre de la loi dite « LOM », qui a introduit un plan « vélo et engins de déplacement personnels – EDP » pour en développer l'usage en zone urbaine, les véhicules de plus de 3,5 tonnes devront, bientôt, visuellement indiquer leurs angles morts. La profession n'a toutefois pas attendu cette loi pour se mobiliser. Depuis 2018, elle mène une campagne de sensibilisation auprès du grand public sur ce thème.



À ce jour, une vingtaine de journées d'information ont été organisées à travers toute la France. Le syndicat a également réalisé une vidéo sur ce thème, [en ligne](#) sur Youtube.

**Le SNBPE mobilisé avec la Sécurité Routière, pour un partage de la route en toute sécurité, par l'ensemble des usagers**

Depuis le déconfinement, une nette augmentation de la circulation des vélos et mobilités douces à Paris a été constatée. Partant de ce constat, les services de la Sécurité Routière ont alors sollicité le SNBPE afin que le syndicat se joigne à un « village sécurité » et anime un atelier de sensibilisation aux angles morts des camions.

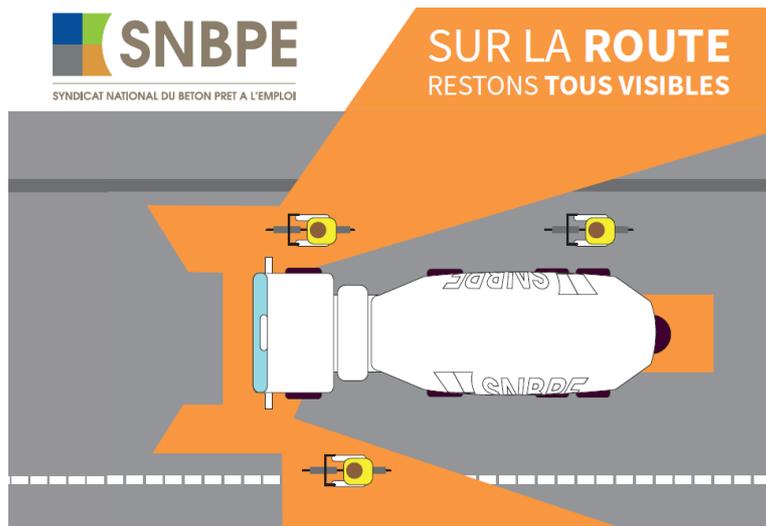
**Un Village Sécurité qui permet une approche pédagogique**

En ce 1<sup>er</sup> juillet, à partir de 8h30, trois ateliers seront proposés au public :

- un atelier portant sur les mobilités douces et leurs bonnes pratiques sera animé par des policiers preventeurs ;
- un autre atelier aura pour thème : l'équipement des vélos, avec la participation de l'association « Mieux se Déplacer à Bicyclette » ;
- enfin, **le dispositif animé par le SNBPE** sera composé d'un camion de dernière génération roulant au gaz naturel, positionné en stationnaire avec un marquage au sol

matérialisant les angles morts. Un formateur invitera le public à reconnaître ces zones et informera des bonnes pratiques à adopter sur la voie publique en présence d'un poids lourd. Le participant pourra, également, prendre la place du conducteur dans la cabine de pilotage tout en respectant les consignes sanitaires et gestes barrières, afin d'appréhender la vision du conducteur.

Un concours sous forme de quizz permettra, aussi, à la fin de l'atelier, de récapituler les bonnes pratiques du partage de la route, et de gagner un sac à dos lumineux à LED pour vélo.



**Quelques conseils aux cyclistes :**

- Toujours signaler à l'avance un changement de direction
- Ne pas s'arrêter sous les rétroviseurs
- Ne jamais dépasser un camion qui manœuvre ou change de direction
- De manière générale garder ses distances
- Restez toujours visibles !

**À propos du SNBPE :**

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) représente 80 % de l'activité globale de la production de béton prêt à l'emploi en France. En regroupant plus de 200 adhérents et 1 800 unités de production, le SNBPE se positionne comme un acteur majeur sur le marché du béton.

Pour en savoir plus : [www.snbpe.org](http://www.snbpe.org)